

avec de graves conséquences. La sensibilisation internationale croissante aux coûts humains et financiers résultant de ces conflits a poussé les Nations Unies et la communauté internationale à adopter une attitude différente vis-à-vis de la sécurité internationale, d'où l'apparition du concept de consolidation de la paix.

La consolidation de la paix vise à renforcer les perspectives de paix interne et à réduire la probabilité de conflits violents. Son objectif est d'accentuer la capacité d'une société à gérer elle-même des conflits sans recourir à la violence.

Au carrefour de la sécurité internationale et du développement, la consolidation de la paix peut englober une vaste gamme d'activités. Par exemple, le soutien de la prévention de conflits et du règlement de différends, la démobilisation des combattants, la réinstallation des personnes déplacées, la création d'institutions locales, la surveillance des élections, la réforme démocratique et judiciaire, la formation de policiers civils, et la reconstruction économique et sociale après les conflits sont autant d'activités dont les répercussions sont importantes pour la consolidation de la paix.

En tant que pivot du système de sécurité à l'échelle mondiale, les Nations Unies ont un rôle essentiel à jouer dans tous ces domaines. De nombreuses activités liées à la consolidation de la paix sont en fait exécutées par des opérations modernes de maintien de la paix, alors que celles-ci se sont élargies pour faire face à de nouvelles réalités. La consolidation de la paix est toutefois un concept plus vaste que celui de maintien de la paix parce qu'elle vise à régler à la

source les causes de conflits, à relever les défis non seulement dans l'immédiat mais aussi à moyen et à long terme de façon à assurer la paix dans les zones secouées.

Outre le Conseil de sécurité et le Bureau du secrétaire général, d'autres institutions spécialisées des Nations Unies oeuvrent dans le domaine de la consolidation de la paix, dont le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'UNICEF, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et la Police civile de la Force des Nations Unies. Les organisations régionales (par exemple, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'OTAN, l'Organisation des États américains et l'Organisation de l'unité africaine) ainsi que diverses organisations internationales et nationales non gouvernementales collaborent avec les Nations Unies pour relever ces défis. Enfin, par le biais de son mandat de deux ans au Conseil de sécurité, ainsi que par des actions nationales telles que l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, le Canada s'efforce d'accroître la capacité des Nations Unies d'entreprendre des activités efficaces de consolidation de la paix dans les zones de conflit.

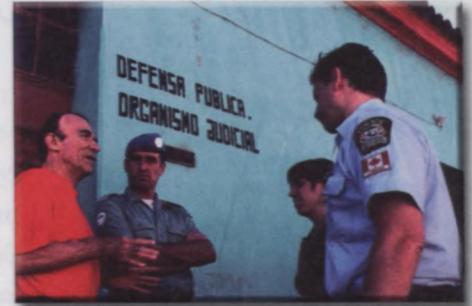


Photo ACDI : Brian Atkinson

*Pour en connaître davantage sur l'Initiative canadienne de consolidation de la paix, veuillez consulter le site Web du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international ([www.dfait-maeci.gc.ca](http://www.dfait-maeci.gc.ca)) ou celui de l'Agence canadienne de développement international ([www.acdi-cida.gc.ca](http://www.acdi-cida.gc.ca)).*